



Assemblée générale

Distr. limitée
18 décembre 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 40 a) de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes
des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence
fournie par les organismes des Nations Unies**

**Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique,
Bosnie-Herzégovine, Canada, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Égypte,
Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine,
Finlande, France, Grèce, Guatemala, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie,
Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malawi, Malte, Maroc, Norvège,
Nouvelle-Zélande, Panama, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée,
République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande
du Nord, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Ukraine :
projet de résolution**

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence
fournie par les organismes des Nations Unies**

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des coauteurs :

**Bélarus, Brésil, Érythrée, Estonie, Inde, Monaco, Nigéria, République de
Moldova, Timor-Leste et Turquie**

